



مبادرات محمد بن راشد آل مكتوم العالمية
Mohammed Bin Rashid
Al Maktoum Global Initiatives



جائزة محمد بن راشد آل مكتوم للإبداع الرياضي
Mohammed Bin Rashid Al Maktoum
Creative Sports Award

Règlement Intérieur De la Dixième Edition 2018 Catégorie: Internationale

Meilleure Initiative:
(l'autonomisation des jeunes dans le sport)



H.H. Sheikh

Khalifa Bin Zayed Al Nahyan

President of the United Arab Emirates



H.H. Sheikh

Mohammed Bin Rashid Al Maktoum

Vice President & Prime Minister of the
United Arab Emirates & Ruler of Dubai



H.H. Sheikh

Hamdan Bin Mohammed Bin Rashid Al Maktoum

Crown Prince of Dubai, Chairman of Dubai Sports Council
& Patron of the Award



H.H. Sheikh

Ahmed Bin Mohammed Bin Rashid Al Maktoum

President of the Award

President of the UAE National Olympic Committee

Table Des Matieres

N	Table des matières	Page
1	Introduction	07
2	Aperçu Historique.....	08
3	Article (1) L'appellation	09
4	Article (2) La vision.....	09
5	Article (3) La mission.....	09
6	Article (4) Les objectifs.....	09
7	Article (5) Le concept de la meilleure initiative innovatrice institutionnelle	10
8	Article (6) La catégorisation	10
9	Article (7) Les Récompenses.....	10
10	Article (8) Les conditions de la candidature	10
11	Article (9) Les critères.....	11
12	Article (10) Les procédures de la candidature.....	17
13	Article (11) Le processus d'arbitrage	18
14	Article (12)) Les normes de sélection des experts	18
15	Article (13) Les principaux critères d'évaluation	18
16	Article (14) Les procédures de la remise du Prix	18
17	Article (15) Les droits de propriété intellectuelle	19
18	Article (16) les délais de participation.....	19
19	Article (17) les dispositifs généraux.....	19

Introduction

Le Prix dépend à la pensée et à la philosophie du Premier Sportif, Son Excellence Cheikh Mohammed Bin Rashid AlMaktoum, Vice-Président, Premier Ministre et Gouverneur de Dubaï, qui croit en l'intelligence et à la créativité capables de défier les obstacles et de résoudre les problèmes, ainsi à développer des idées nouvelles d'une façon sans précédente. A ce stade son Excellence disait:

Si vous rencontrez un défi, qui appelle une solution ou une décision, vous avez deux options:

- *Soit prendre l'idée de vos prédécesseurs qui l'ont suivi,*
- *Soit Provoquer la capacité créatrice, et la volonté mentale pour développer une nouvelle idée et un nouvel emploi.*

Ayant le mérite d'une conception de haute portée éducative en matière de sport, le Prix vise à la fois plusieurs objectifs:

- *Encourager dans les Emirats Arabes Unis et le monde arabe à la créativité dans le domaine sportif*
- *Promouvoir la compétition loyale entre les sportifs, équipes et institutions qui ont contribué au développement du mouvement sportif en les honorant et en les encourageant à apporter plus d'innovations.*
- *Accentuer et affermir le rapprochement bénéfique entre les nations du monde entier*

Le "Prix Mohammed Bin Rashid Al Maktoum pour la créativité sportive" vise dans sa 10ème session (2018), à honorer trois catégories à savoir : la créativité sportive individuelle, la créativité sportive par équipe, et la créativité sportive institutionnelle, à travers les Emirats Arabes Unis, les pays arabes et les fédérations internationales. Dans ce prix il ya lieu de noter les critères et les normes énoncées dans les dispositions du présent règlement.

Mes vœux les plus sincères de succès à tous les participants.

Le Secrétariat général

Brève historique;

Depuis sa création en 2009, "le Prix Mohamed Bin Rashid Al Maktoum", a passé par plusieurs étapes de développement et d'amélioration jusqu'à atteindre maintenant l'échelle mondiale. Ces étapes peuvent être résumées comme suit:

Première étape : (2009-2011) La création du Prix et son expansion

La première édition du Prix fut lancée en 2009 avec la bénédiction de Son Excellence Cheikh Hamdan Bin Mohammed Bin Rachid Al-Maktoum, le parrain du Prix et le Président du Conseil du Sport de Dubaï. Le Prix visait dès le départ, d'être le premier dans ce domaine, à combler l'absence d'une réelle appréciation des talents prodigués par les sportifs pour faire évoluer leur discipline et offrir un vrai soutien au secteur sportif, afin de le rendre performant au niveau international. Dans cette étape, on s'était contenté d'inclure les Émirats Arabes Unis et les pays Arabes sous trois catégories principales, celle de la créativité individuelle, la créativité par équipe et la créativité au niveau des institutions.

Deuxième étape: (2012) La quatrième édition prend une envergure internationale

Apparue de la vision ambitieuse de Son Excellence Cheikh Ahmed Bin Mohammed Bin Rachid Al-Maktoum, Président du Prix qui s'est vite fait remarqué au niveau international, grâce aux talents fournis et à la persévérance de son fondateur, pour devenir dans sa quatrième édition, un Prix mondial qui récompense les créateurs dans les différentes disciplines sportives au niveau des Émirats Arabes Unis, des pays Arabes et même du monde entier. Dans sa quatrième édition, le Prix a connu une expansion mondiale, en incluant des accomplissements dans la catégorie du comité des sports créatifs, faisant ainsi de Dubaï un haut lieu de créativité sportive et un phare pour les pays arabes et le monde.

Troisième étape: (2015) Les “Initiatives Internationale de Mohamed Bin Rashid Al Maktoum”

Compte tenu de sa réputation internationale dans le domaine du sport à travers les années, l'objectif principal du Prix est de stimuler les innovateurs à innover d'avantage,

Le Prix fut choisi parmi les “Initiatives Internationales de Mohamed Bin Rashid Al Maktoum”, afin de soutenir et de diffuser les connaissances et prévoyant l'émancipation des futures leaderships et de contribuer au développement humain durable.

Troisième étape : (2015) Mohamed Bin Rashid Al Maktoum, initiatives internationale

Compte tenu de son prix du gnostique de réputation internationale dans le domaine du sport à travers les années de soutien et de stimuler les innovateurs,

Le prix fut choisies par Mohamed Bin Rashid Al Maktoum initiatives international, pour soutenir et diffuser les connaissances et prévoyant l'émancipation future de leadership et de la communauté et contribuer au développement humain durable.

Article (1): Le choix du nom

Le Prix a été créé aux Emirats Arabes Unis afin d'encourager et de motiver les créateurs dans les di férentes disciplines sportives. Il a été nommé:

“PRIX MOHAMMED BIN RACHID AL-MAKTOUM POUR LA CRÉATIVITÉ SPORTIVE”.

Article (2): La vision

Nous aspirons à rendre Dubai un centre mondial d'innovation, de créativité et d'excellence sportive.

Article (3): La mission

Le “Prix Mohamed Bin Rashid Al Maktoum pour la Créativité Sportive”, la plus grande récompense internationale décernée chaque année par Dubai, la ville modele de l'innovation et de la créativité, afin d'honorer les créateurs dans divers domaines sportifs pour leurs e forts de creativite au sein de leurs institutions, locales, régionales et internationales, et rendre la compétitivité sportive une valeur ajoutée de la créativité humaine en général.

Article (4): Les objectifs

Le Prix vise à atteindre les objectifs suivants:

- Promouvoir les initiatives des sportifs, des équipes, des comités et des fédérations, pour développer et renforcer la créativité sportive sur tous les niveaux.
- Encourager les sportifs et tous ceux qui travaillent dans le domaine du sport partout dans le monde et atteindre les seuils les plus élevées de la créativité sportive grâce aux incitations morales et matérielles adéquates.
- Faire évoluer les disciplines de sport à travers des initiatives créatives réelles, tangibles et efficaces.
- Souligner l'importance de la culture de l'innovation et de la créativité sportive, ainsi que l'importance de la sensibilisation des populations de la nécessité d'offrir tout le support aux sportifs distingués et créatifs.

Article (5) : Meilleure initiative

(L'autonomisation des jeunes dans le sport)

Article (6) : Les catégories

Il s'agit des catégories (institutions internationales) soutenir la concurrence aux sein des instances et organisations sportives internationales:

- CIO
- ASOIF
- AIOWF
- IPC
- ANOC
- ARISF

Article (7):Les Récompenses

- L'institution internationale recevra un trophée symbolique du Prix, et une subvention financière.
- Prix special, accordé par le conseil d'administration pour une instance sportive internationale.

Article (8): Conditions générales de candidature :

L'initiative comprend les critères suivants:

- 8.1 Compatible avec les objectifs de la session.
- 8.2 Etre documentée.
- 8.3 Exécutée au cours de la période (21/09/2018 à 31/08/2018).
- 8.4 Faire preuve de créativité et a un impact significatif sur l'autonomisation des femmes dans les domaines des sports.
- 8.5 Compatible avec les valeurs de l'humanité et de l'éthique sportive.
- 8.6 Réalisée dans l'une des compétitions sportives agréées par les organismes internationaux compétents.
- 8.7 Liée à la stratégie du plan élaboré pour le Prix.
- 8.8 Etre à l'avance par rapport aux autres Prix décernés par d'autres organismes.
- 8.9 Mis en œuvre par une seule institution ou en coopération avec d'autres parties afin de prouver la propriété et le consentement du reste des partenaires lors de l'attribution du Prix.
- 8.10 Etre soumis par des organismes internationaux et les organisations sportives reconnues par le Comité international olympique.
- 8.11 Applicable sur le terrain.
- 9.12 Compatible avec les objectifs du prix.
- 9.13 Se caractérise par sa continuité et sa durabilité.

Article (9) : Les critères

L'évaluation de la meilleure initiative, "L'autonomisation des jeunes dans le sport", se fera selon les critères de base suivants

- Planification (20 %)
- Exécution (20 %)
- Résultats et durabilité (60 %)

1. La création de l'initiative

Expliquer et joindre toutes les pièces justificatives qui comprennent;

- Une étude de faisabilité de l'initiative.
- Preuve probante sur la disponibilité de la créativité et les aspects innovants de l'initiative.
- Les expériences Pilote & des pratiques exemplaires et l'utilité lors de l'adoption de l'initiative

2. Les objectives de l'initiative

Expliquer et joindre toutes les pièces justificatives qui comprennent;

- La vision de l'Initiative.
- Évaluation des besoins et des fondations qui servent les objectifs
- Objectifs clairs et mesurables, liés au plan stratégique
- Interdépendance des objectifs de l'initiative avec les objectifs de l'établissement et de gouvernement

3. Étude et analyse des facteurs influençant le succès de l'initiative

Expliquer et joindre toutes les pièces justificatives qui comprennent;

- Études analytiques détaillées afin d'identifier les facteurs internes et externes qui affectent l'initiative et aussi le niveau & la nature de leurs impacts.
- Outputs analytiques tels que l'entrée dans le plan de mise en œuvre de l'initiative.
- Les ciblés, prescripteurs internes & externes touchés par l'initiative.
- Les ressources nécessaires pour l'exécution de l'initiative et autres facteurs de succès

4. L'engagement et la contribution des leaderships à l'exécution de l'initiative

Expliquer et joindre toutes les pièces justificatives qui comprennent;

- La participation active des leaderships et d'autres groupes intéressés dans la planification et l'élaboration des règlements pour supporter l'initiative.
- Renforcement nécessaire de l'initiative par leadership, et les ressources financières, humaines, techniques et cognitifs, etc.

5. La mise en œuvre de l'initiative par un plan & indicateurs de performance d'évaluation

Expliquer et joindre toutes les pièces justificatives qui comprennent;

- Mise en œuvre de l'initiative conformément au plan opérationnel intégré et qui comprend les activités spécifiques et les étapes d'exécution.
- Déterminer la responsabilité des équipes de mise en œuvre de l'initiative.
- Définir les indicateurs pour mettre en œuvre l'initiative ainsi les indicateurs, fonctions et pouvoirs pouvant assurer le suivi de la mise en œuvre selon un plan bien défini.

1 Planification (20 %)	6. Management des risques
	Expliquer et joindre toutes les pièces justificatives qui comprennent; <ul style="list-style-type: none"> • Identifier les risques internes et externes qui prétendent la mise en œuvre de l'initiative et de ses objectifs. • Analyse des risques qui déterminent leurs impacts sur l'initiative. • les plans et les scénarios relatifs aux risques et de réduire leurs impacts au minimum
	7. Plan de Communication et Intercommunication
	Expliquer et joindre toutes les pièces justificatives qui comprennent; <ul style="list-style-type: none"> • Partenaires stratégiques. • Les catégories concernées • Plan de communication avec les parties prenantes responsables à mettre en œuvre l'initiative.

2 L'exécution 20%	<p>1. Gestion des Ressources</p> <p>Expliquer et joindre toutes les pièces justificatives qui comprennent ;</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les ressources humaines. • Les moyens financiers alloués à l'initiative. • Les ressources techniques pour développer l'efficacité de la mise en œuvre de l'initiative. • Les ressources cognitives pour élever le rendement et durabilité de l'initiative.
	<p>2. Système de Contrôle</p> <p>Expliquer et joindre toutes les pièces justificatives qui comprennent ;</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le système intégré de gouvernance institutionnelle. • Le système appliqué du rendement financier efficace. • Le système de contrôle interne et externe. • Le système perfectionniste pour la surveillance technique compétente. • Le système appliqué d'information de gouvernance d'entreprise et maintien de sécurité. • Le système appliqué pour la délégation financière, administrative et technique. • Le système d'évaluation et de suivi périodique des règles de l'initiative. • Le système appliqué de surveillance continue par le leadership afin d'améliorer le rendement financier et administratif ainsi les résultats de l'initiative et prendre les actions nécessaires.
	<p>3. Qualification de communications interne</p> <p>Expliquer et joindre toutes les pièces justificatives qui comprennent ;</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le plan de communication efficace. • Un système complet permettant de mesurer l'efficacité des canaux de communication internes et la disponibilité de repères et d'indicateurs pour la mesurer. • Un système complet pour mesurer l'efficacité des canaux de communication avec les groupes intéressés, et les indicateurs disponibles pour cette mesure.

2 L'exécution 20%	<h4>4. Système de Suivi.</h4> <p>Expliquer et joindre toutes les pièces justificatives qui comprennent ;</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un système intégral de suivi de la mise en œuvre du plan de l'initiative. • Un système de suivi des rapports d'exécution de l'initiative et des indicateurs de rendement connexes par la direction de l'établissement afin d'agir par elle meme. • Les actions correctives et préventives pour assurer la mise en œuvre de l'initiative selon le plan approuvé.
	<h4>5. Transparence</h4> <p>Expliquer et joindre toutes les pièces justificatives qui comprennent ;</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un système appliqué de l'annonce périodique des résultats de l'initiative avec la transparence totale. • Un système efficace des feedbacks. • Investir les données de feedback pour l'amélioration et le développement de l'initiative.
	<h4>6. Gestion de Connaissance</h4> <p>Expliquer et joindre toutes les pièces justificatives qui comprennent ;</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un système d'identification des besoins de formation pour l'exécution de l'initiative. • Un plan de formation appliqué pour toutes les parties concernées à satisfaire aux exigences. • Système appliqué pour mesurer l'impact de la formation.

1. Les Sondages

Expliquer et joindre toutes les pièces justificatives qui comprennent;

- Le bonheur des bénéficiaires directs (%)
- Le bonheur des ressources humaines. (%)
- Le bonheur des partenaires (%)
- Le bonheur relatif à la société (%)
- Le bonheur des fournisseurs (%)
- Les preuves des sondages faites par une méthode scientifique reconnue en terme de méthodologie et d'échantillon

2. Les Résultats

Expliquer et joindre toutes les pièces justificatives qui comprennent;

- Taux de réalisation des objectifs stratégiques de l'initiative.
- Pourcentage d'achèvement du plan opérationnel.
- Les indicateurs de performance financière.
- Résultats des rapports de contrôle.
- Taux de mise en œuvre des recommandations selon divers rapports
- Le nombre de plaintes reçues.
- Proportion de plaintes qui ont été traitées à temps.
- Mesurer l'efficacité des canaux de communication
- Les publications des versions cognitives concernant l'initiative. (Brochures, certificats de propriété intellectuelle. Etc.).
- Autres documents utiles.

3. impact et Revenue

Expliquer et joindre toutes les pièces justificatives qui comprennent;

- Aspect social : le taux des secteurs concernés par l'initiative dans la société.
- Aspect économique : la valeur des économies après l'application de l'initiative.
- Aspect environnemental : impact direct sur l'épuisement des ressources
- Le reflète des résultats sur les valeurs morales des groupes concernés.
- L'impact financier de l'initiative.

4. La durabilité des Outputs

Expliquer et joindre toutes les pièces justificatives qui comprennent;

- Assurer que l'offre continue par l'intégration des jeunes dans le sport.
- Le nombre de ceux qui ont pu adopter l'initiative.
- Développement durable par-là l'exécution de l'initiative dans le même environnement ou autres environnements.
- Bénéfices des outputs de l'initiative.

NB: Tous les résultats doivent être supportés par des chiffres et des documents. (Évidences)

Article (10): La procédure de candidature

- 10.1 Visitez le site Web: www.mbrawards.ae
- 10.2 Inscription sur site (créer un compte) en désignant quelques données de base, ainsi obtenir un nom d'utilisateur et mot de passe pour ouvrir une session de candidature électronique.
- 10.3 Pour les institutions sportives, elles peuvent créer leurs comptes au sein du système de candidature électronique.
- 10.4 Pour toutes les applications (individus, équipes et entreprise), l'enregistrement se fait dans le système en joignant une lettre d'autorisation et prise en charge au nom d'une ou plusieurs autorisés par l'entreprise sportive, considérés les responsables des demandes de procédures d'enregistrement officiel.
- 10.5 Remplissez le formulaire de demande par voie électronique et joignez tous les documents requis et les fichiers (décrits ci-dessous), le demandeur recevra après la fin du processus de remplissage, un numéro de référence de candidature afin de suivre sa demande plus tard.
- 10.6 Pour toute demande de renseignement, veuillez contactez le Secrétariat du Prix (MBR AWARDS)

Documents nécessaires à joindre au formulaire d'inscription électronique :

- Une lettre de l'institution sportive lui appartenant (doivent être joints à la demande de mise en candidature si l'enregistrement est personnel)
- Logo de l'institution en haute qualité (JPEG)
- Une brève historique sur l'institution
- Licence de résolution/ordonnance/entreprise.
- Décret / décision / autorisation de création
- Copie des documents (films de 5 min) à propos du travail innovant.
- Étude de faisabilité de l'initiative innovante
- Résumé sur le travail de création, les objectifs, groupes cibles, le budget, sources de financement et les résultats obtenus avec toutes les annexes qui sont disponibles incluant (plan d'action, calendrier d'exécution et d'autres.

Article (11): Les Etapes d'arbitrage

Les travaux acceptés pour l'attribution du Prix suivent les étapes suivantes:

- Recu des Dossiers.
- Vérification administrative.
- Vérification technique.
- Classification et qualification des dossiers des candidats.
- Arbitrage et visites.
- Déclarer les résultats définitifs

Article (12): Les critères de choix des experts

Les experts sont sélectionnés selon leurs compétences et leurs expériences dans les fédérations sportives internationales, et les comités nationaux paralympiques. Ces critères sont précisés dans les normes techniques et les contrôles spécifiés par le comité d'évaluation.

Article (13): Les principaux critères d'évaluation

On fait appel à des critères d'évaluation (niveau, valeur, pertinence, originalité, authenticité, impact et durabilité) lorsque les critères d'arbitrages se retrouvent à pied d'égalité.

L'analyse comparative des degrés égaux de l'arbitrage, fondé sur un ensemble de critères de différenciation :

- Contexte socioculturel.
- Valeur ajoutée.
- Défis.

Article (14): Le décernement du Prix

- 14.1 Une cérémonie officielle sera organisée à l'honneur des lauréats.
- 14.2 Des figures de niveau mondial à l'instar des professionnels et des experts y seront Invitées.
- 14.3 Les gagnants des 3catégories percevront un Ordre de Mérite et une récompense financière.

- 14.4 Les lauréats d'appréciation recevront un trophée et une attestation d'appréciation.
- 14.5 L'un des lauréats prononcera un petit discours, au nom des lauréats, après la remise des Prix.
- 14.6 La veille de la remise des Prix, un forum à propos de la créativité sportive aura lieu pour présenter un résumé du travail innovant de chaque gagnant.

Article (15): Les droits de propriété intellectuelle

- 15.1 Les candidats et les gagnants sont responsables à titre personnel de sauvegarde les droits de propriété intellectuelle de leurs œuvres, en cas de conflit avec d'autres parties.
- 15.2 L'administration du Prix est libre de disposer des travaux des gagnants selon les normes et conditions précisées, de façon à promouvoir le statut et l'envergure du Prix.
- 15.3 Les documents présentés ne seront plus rendus.
- 15.4 L'administration du Prix ne se tient responsable d'aucune obligation financière ou légale, à l'exception de ce qui a été précisé dans cette fiche.

Article (16): Programmes et horaires

- 16.1 Réception des dossiers de candidature à partir du **1^{er} avril 2018**.
- 16.2 Dernier délai de réception des dossiers de candidature est **le 31 août 2018**.
- 16.3 Les procédures d'arbitrage et de sélection commenceront **en octobre 2018**.
- 16.4 L'annonce des gagnants dans toutes les catégories aura lieu à la 3eme semaine du mois **de novembre 2018**.
- 16.5 La Cérémonie de la remise des Prix se tiendra **le 09 Janvier 2018**.

Article (17): Dispositions générales

- 17.1 Les périodes, matériaux et contenus du règlement technique doivent servir comme référence pour toutes les dispositions, procédures et processus en relation avec cette édition.
- 17.2 Seul le comité technique a le droit d'interpréter les dispositions de ce règlement.

- 17.3 Toute opposition ou plainte doivent être présentées au Président du conseil d'administration par le biais du Secrétaire général du Prix.
- 17.4 Le conseil d'administration est l'ultime référence et ses décisions doivent être irrévocables et finales.
- 17.5 Le gagnant, de chaque Prix et dans toutes les catégories, doit recevoir le Prix en personne sauf en cas de force majeure valable qui puisse convaincre le conseil d'administration.
- 17.6 Le conseil d'administration, et selon les recommandations des comités concernés, est compétent de:
- 17.6.1 Ne pas décerner le Prix
 - 17.6.2 Ne pas décerner le Prix à une catégorie précise.
 - 17.6.3 Retirer le(s) Prix au(x) gagnant(s) s'il(s) a/ont violé les dispositions et articles du Règlement technique.
 - 17.6.4 Préciser la date et le lieu de la cérémonie de la remise des Prix dans chaque édition.

Dubai – United Arab Emirates
Tel : 00971 4 5105555 Fax: 00971 4 5105554
Mob: 00971509483300
Email : info@mbrawards.ae

Glory Belongs To Those Who Make It



www.mbrawards.ae

